

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASFA DU 13 MAI 2018

L'Assemblée Générale (AG) est ouverte à 10 h 07 le dimanche 13/05/2018.

Il est procédé à l'ouverture des enveloppes de vote reçues par voie postale et de celles apportées par des participants..

À cet instant 30 votes étaient reçus pour 52 membres de l'AG. Vu les difficultés d'acheminement dues aux grèves des trains, il est convenu que les réceptions ultérieures seront également comptabilisées si le cachet de la poste est antérieure au 13/05/2018.

Une enveloppe est arrivée le lendemain. Les 31 votes exprimés donnent les résultats suivants :

- rapport moral : 31 votes pour,
- rapport financier : 31 votes pour,
- reprise de l'association Burkin'Ami par l'ASFA : 30 votes pour et 1 abstention,
- liste des membres du CA : 30 votes pour et 1 abstention.

Plusieurs points ont été abordés et soumis à discussion.

- Rapport moral : pas de questions,

- Rapport financier : Bernard Valgaeren décrit la technique de suivi des comptes avec entrées et sorties se référant aux pièces comptables et contrôle et approbation par le trésorier des écritures.

Tous les comptes sont consultables auprès du président, à son domicile, sur rendez-vous car, vu le volume des écritures, il n'est pas raisonnable de réaliser des copies pour envois ;

- Exposé concernant Burkin'Ami : la période de plus grande activité de Burkin'Ami qui correspondait aux constructions des classes est maintenant achevée. L'activité sera maintenant celle du suivi et de l'entretien, et de l'acquisition de matériel (bancs d'écoles en particulier), ainsi que de quelques constructions (mur, toilettes,..). Elle sera assurée par des volontaires bénévoles locaux sur place, et par des volontaires occidentaux pour le recueil de fonds nécessaires. Dans ces conditions conserver une structure associative propre était lourde sans être indispensable. La structure "Burkin'Ami" est donc intégrée à l'ASFA ;

- Plaquette de présentation destinée à nous faire connaître et amener de nouveaux adhérents. Un premier galop d'essai fut la plaquette que nous avons reçu comportant plusieurs pages dans une double page couleur.

Nous avons convenu que cette présentation était trop lourde et coûteuse, qu'il y avait trop à lire par rapport aux "standards" actuels, tout en faisant un peu amateur. Nous avons donc convenu qu'un A3 plié en deux (soit 4 pages A4 couleur) conviendrait mieux. La nature des contenus n'est pas définie mais, au moins, il nous semble opportun de réserver environ 20 % (entre 1 page et ½ page) d'une part à Burkin'Ami et d'autre part aux filleuls à la recherche de parrainages. Elle serait éditée à 300-500 exemplaires pour la diffuser assez largement.

Une levée de fonds spécifique sera nécessaire pour la réaliser.

- Caisse de santé. Un bref exposé quant à son fonctionnement depuis octobre 2017 a été présenté. En excluant l'intervention en grande urgence pour péritonite qui nous a amené à la réflexion sur sa création, il y eut à ce jour 7 bénéficiaires, dont certains plusieurs fois (10 envois de fonds), pour une dépense totale à ce jour de 529,72 €, frais d'envois inclus.

L'alimentation de 30 € par mois, initialement prévue, ne suffit donc pas. Il faut donc réfléchir à des solutions. Ceci d'autant plus que :

- les demandes, à ce jour, ne nous sont parvenues que du Bénin et pas **encore** du Burkina-Faso,
- nous souhaitons vivement apporter une aide à la mise à jour des vaccinations de nos parrainés.

- Nouveaux statuts. Leur rédaction a bien avancé. Elle est d'autant plus délicate que ces statuts, outre leur rôle de gestion contractuelle comme pour toute association, devront répondre au souhait de devenir partenaire de l'UNESCO (projet pour 2019) et d'être déclaré d'utilité publique (projet pour 2020).

Dès leur rédaction finalisée ils seront soumis à tous pour critiques et enrichissements. Ces statuts devront être complétés par un règlement intérieur.

- Site Web de l'ASFA. Il est évidemment indispensable mais sa réalisation - à un coût acceptable - se heurte à plusieurs difficultés... heureusement en voie de solution.

L'ordre du jour étant épuisé l'AG est close à 12 h 25 le 13/05/2018.

Rédaction :
Dr Yves Gille, secrétaire de séance,
Bernard Valgaeren, président.